

Lausanne, le 11 décembre 1869

Autor(en): **S.C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **7 (1869)**

Heft 50

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-180551>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 11 décembre 1869.

Dans la discussion qui a eu lieu cette semaine au Conseil des Etats sur le budget fédéral pour 1870, M. *Roquin* a demandé la réduction des subsides que la Confédération accorde à la Société helvétique des sciences naturelles pour divers travaux scientifiques, comme la mesure du méridien de l'Europe centrale et les observations hydrométriques. Nous regretterions que l'honorable représentant de l'Etat de Vaud, se laissant emporter par son ardent désir d'équilibrer le budget, eût laissé croire que notre canton est au moins indifférent en matière scientifique. Cette impression serait d'autant plus fâcheuse que notre canton fait, au contraire, les plus grands efforts en faveur de l'instruction et qu'une impulsion nouvelle est donnée chez nous à l'enseignement des sciences. Il eût été fâcheux, en tous cas, que les besoins d'économie eussent dû réduire le chiffre de la subvention annuelle accordée à la commission géodésique suisse (15,000 fr.), car les travaux de cette commission sont de ceux qui honorent notre pays.

Rappelons rapidement quelques faits.

En 1861, le général Beyer, de Berlin, fit aux différents Etats de l'Europe la proposition de grouper leurs efforts pour entreprendre des recherches sur la forme de la terre, par la mesure de méridiens et de parallèles dans l'Europe centrale, comme la France l'a fait sur son territoire à la fin du siècle dernier, et comme la Russie l'a entrepris au travers de son immense continent pour la partie orientale de l'Europe. La Société helvétique des sciences naturelles, réunie à LAUSANNE, le 20 août 1861, décida d'engager la Confédération à entrer dans l'Association géodésique européenne et à contribuer de cette manière à soutenir le rang que les beaux travaux de notre carte fédérale ont donné à la Suisse. Une commission composée de MM. Wolff, directeur de l'observatoire de Zurich ; général Dufour, à Genève ; Hirsch, directeur de l'observatoire de Neuchâtel ; Denzler, ingénieur à Berne, et Plantamour, directeur de l'observatoire de Genève, cette commission, disons-nous, fut chargée de diriger les travaux, et elle a travaillé avec tant de talent, de zèle et de dévouement que notre pays est aujourd'hui le plus avancé ou l'un des plus avancés dans le travail général de l'Association européenne. La commission a procédé à une nouvelle triangulation destinée

surtout à relier d'une manière rigoureuse les observatoires suisses avec ceux de l'Italie ; elle a pris l'initiative d'un nivellement de précision de l'Europe, et dans la partie du travail qui a été effectué jusqu'à ce jour, de Genève à Bâle et de Berne à Zurich, elle a apporté un degré de précision qui ne s'était jamais rencontré dans des opérations de ce genre. Un grand nombre d'observations astronomiques ont eu lieu pour rattacher entre eux nos divers observatoires ; la marche du pendule a été étudiée et, dans ces différentes recherches, la commission géodésique suisse a donné à ses travaux un caractère scientifique qui les met au premier rang parmi les travaux analogues contemporains.

Et c'est à ce moment qu'on viendrait paralyser l'action de la commission géodésique, qu'on retirerait le concours promis en 1861 pour la mesure du fameux méridien de l'Europe centrale, comme le dit si ironiquement un correspondant de Berne et cela pour quelques pauvres mille francs qui ne font qu'une bouchée dans les jours de grands rassemblements de troupes ! Non, messieurs les députés, ne regrettez pas à la science la part bien modeste qui lui est attribuée dans les budgets de la Confédération, et soyez certains que chaque franc que vous accordez à telle ou telle commission scientifique fait plus pour la considération de notre petite patrie que tous les Vetterli dont se remplissent nos arsenaux.

S. C.



Une de nos plus jolies fêtes lausannoises a eu lieu dimanche dernier dans la grande et belle salle de l'Hôtel des Alpes : nous voulons parler du banquet annuel de la Société des carabiniers. Rien de plus gai, de plus animé que cette réunion de tireurs et d'invités. Au milieu de la salle, une pyramide, resplendissante de tous les prix à distribuer, attirait les regards souriants des heureux de la journée. Cette distribution, qui se fit en partie pendant le banquet, ne manqua pas d'être assaisonnée de joyeux incidents, de rires et de bons mots, alors qu'un prix inattendu venait surprendre tel ou tel convive soufflant sa soupe ou attaquant une aile de poulet.

Plusieurs discours et chansons ont entretenu la gaieté et l'animation. Les paroles prononcées par M. le conseiller d'Etat Ruchonnet ont été écoutées avec le plus grand intérêt et vivement applaudies.